



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/12

Reçu en Préfecture le : 26/09/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 septembre 2012
D-2012/496

Aujourd'hui 24 septembre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, *Mr Josy REIFFERS (présent jusqu'à 17h40); Mme Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h05)*

Excusés :

Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Chafika SAILOUD, Madame Béatrice DESAIGUES

Acquisition de matériels, fournitures de pièces détachées et prestations de réparation pour du matériel destiné à l'entretien des terrains de sport, des parcs et jardins de la ville de Bordeaux. Signature des marchés. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'acquisition de matériels, fournitures de pièces détachées et prestations de réparation pour du matériel destiné à l'entretien des terrains de sport, des parcs et jardins de la ville de Bordeaux la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par la Direction des parcs, des jardins et des rives.

A l'issue du rapport d'analyse technique, la Commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des entreprises suivantes :

Lot 1 : acquisition de tracteurs et de remorques

Société RULLIER

La dépense annuelle moyenne de la Ville de Bordeaux est de l'ordre de 50 000 euros HT.

Lot 2 : acquisition de tondeuses autoportées

Société DESTRIAN

La dépense annuelle moyenne de la Ville de Bordeaux est de l'ordre de 60 000 euros HT.

Lot 3 : acquisition de matériels en autonome ou sur prise de force destinés à l'entretien des parcs, jardins et terrains de sport.

Faute de réponse satisfaisante ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

La dépense annuelle moyenne de la Ville de Bordeaux est de l'ordre de 50 000 euros HT.

Lot 4 : acquisition de matériels à conducteur marchand destinés à l'entretien des parcs, jardins et terrains de sport.

Société DESTRIAN

La dépense annuelle moyenne de la Ville de Bordeaux est de l'ordre de 15 000 euros HT.

Lot 5 : acquisition de matériels portatifs à motorisation thermique (2 temps et 4 temps) destinés à l'entretien des parcs, jardins et terrains de sport.

Société DESTRIAN

La dépense annuelle moyenne de la Ville de Bordeaux est de l'ordre de 12 000 euros HT.

Lot 6 : acquisition de broyeurs d'élagage sur châssis routier et à entraînement par prise de force.

Faute de réponse satisfaisante ce lot fera l'objet d'une nouvelle consultation.

La dépense annuelle moyenne de la Ville de Bordeaux est de l'ordre de 25 000 euros HT.

Ces marchés à bons de commande sans minimum ni maximum seront conclus pour un an à compter de leur notification avec possibilité de les reconduire tacitement trois fois.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 412, article 21571.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE